

Organisation Scoters Lambretta Club de France

Le rassemblement est ouvert à toutes les marques de scooters anciens avant 1980 ainsi qu'à tous les Clubs scootéristes français et étrangers qui auront rempli le bulletin de participation validant leur inscription.

PROGRAMME PROVISOIRE

Judi 30 mai

12h00 - 18h00 - Accueil des participants au camping " Claire Rivière"
19h00 - Soirée partage sous chapiteau au camping, chacun apporte quelque chose à manger et à boire (De préférence une spécialité de sa région) et on fait repas commun.
Animation musicale avec Jérémy (Folk, Rock etc....).

Vendredi 31 mai

10h00 - Départ de la balade environ 80 kms aller/retour direction La Dombes et ses étangs
12h00 - Déjeuner libre sur place.
14h30 - Retour en passant par la cité médiévale de Péruges.
19h00 - Repas salle polyvalente.
20h00 - DJ Eddy nous concocte une soirée musicale jusqu'à tard.

Samedi 1 juin

10h00 - Assemblée générale salle polyvalente
14h00 - Balade dans les monts du Bugey environ 90 kms, arrêt au village de Corlier pour une dégustation de vin pétillant le fameux "CERDON"
17h00 - Concours d'élégance, expo des scooters et voitures anciennes devant la salle polyvalente.
20h00 - Soirée de gala en costume vintage (JOUEZ LE JEU, 1 lot pour le plus beau et 1 lot pour la plus belle) suivi d'une soirée animée par notre DJ EDDY

Dimanche 2 juin

10h00 - Possibilité de fun game salle polyvalente ou balade libre dans la région.

HÉBERGEMENTS : (Chacun gère personnellement sa réservation)

à 500m

Pont de Chazey 01800 Villieu Hôtel La Mère Jacquet
tél : **09.67.63.92.07**

à 4 km

01800 Meximieux Hôtel La Béragère
tél: **04.74.37.77.77**

Accueil Camping :

560 chemin Masse 01800 Villieu Claire rivière
tél: **04.74.61.93.00**



ATTENTION LIMITÉ A 120 PARTICIPANTS
DATE BUTOIR 15 AVRIL 2019

BULLETIN de PARTICIPATION

À compléter et à envoyer avec le chèque de règlement à :
SCOOTER LAMBRETТА CLUB de FRANCE

136 Avenue du Général Leclerc 94100 SAINT-MAUR-des-FOSSES
Web: www.lambretta-france.com Mail : contact.club@lambretta-france.com



Amis Lambrettistes et plus généralement amoureux de scooters anciens, notre rassemblement national a pour objectif de nous réunir pour un moment de complicité et de partage en jumelant la découverte de nos belles régions de France et la variété de leurs terroirs.

Cette année 2019 notre Club vous accueillera au **Camping CLAIRE RIVIERE à Villieu** où Christian et son équipe vont vous faire découvrir une partie des monts du Bugey et de la cité médiévale de PEROUGES, sans oublier la spécialité locale le vin pétillant CERDON.

REGLEMENT

Article 1: L'association Scooter Lambretta Club de France organise son rassemblement annuel du 30 mai au 2 juin 2019. Ce rassemblement nommé 9^{ème} Rassemblement National Lambretta comprend des balades sur routes ouvertes durant lesquelles toute notion de vitesse et compétition est exclue. Les parcours seront communiqués sur place par des plans donnés dans les sacs.

Article 2: Les inscriptions sont obligatoires auprès du Scooter Lambretta Club de France.

Article 3: Tous les participants, pilotes, passagers et accompagnateurs, s'engagent à respecter le présent règlement ainsi que les consignes qui leur seront communiquées par l'équipe d'encadrement au fur et à mesure de l'avancement du programme. En tout état de cause, chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route, notamment en ce qui concerne le port du casque, des gants, le respect des limitations de vitesses, la détention du permis de conduire en cours de validité, l'attestation d'assurance valide aux jours de la manifestation. Il appartiendra à chacun de veiller à modérer sa consommation d'alcool. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle et/ou d'accident résultant d'un comportement excessif ou irresponsable d'un participant. Les participants devront veiller à ce que les pleins des véhicules soient faits avant le départ de chaque balade.

Article 4: L'organisateur déclare avoir souscrit une assurance obligatoire auprès de la compagnie ICC garantissant sa responsabilité civile et avoir fait les déclarations administratives auprès de la préfecture. L'organisation décline par ailleurs toute responsabilité en cas de panne, accident, dégradation ou vol.

Article 5: Le Scooter Lambretta Club de France se réserve le droit de modifier ou annuler la manifestation en cas d'incidents majeurs, accident, événement extérieur, bulletin météo d'alerte préfectorale. Les consignes de sécurité seront rappelées à chaque participant au point de rassemblement le jour de la sortie.

Article 6: Un véhicule d'assistance sera mis à disposition des participants. En cas de panne, le véhicule sera immédiatement pris en charge, les réparations seront faites lors de la pose ou au retour.

Article 7: Le participant autorise à être pris en photo et accepte que son image soit diffusée sur les réseaux sociaux, site internet ou autres journaux (spécialisés, locaux ou nationaux). Le participant s'engage à n'attaquer et ne condamner ni le photographe, ni le réseau de diffusion et ni l'organisateur.

Article 8: Le refus de signer le règlement, sa non présentation avant le début de la manifestation et le non-respect d'un ou plusieurs des articles de celui-ci durant la manifestation, réserve

Bulletin d'inscription à la manifestation

A renvoyer au plus tard le **15 Avril 2019**

M et/ou Mme

Enfants

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriels

Scooter : marque-type-année

Date Taille T-Shirt :

Signature de chaque participant.

Inscription forfaitaire à la manifestation proposée en deux formules :

Week End complet :

Prix par personne comprenant le sac cadeau, les repas et les soirées.

Adhérent ; 35 € X (nombre de personnes) = €

Non Adhérent ; 55 € X (nombre de personnes) = €

Enfants jusqu'à 16 ans **gratuit 0 €** X (nombre d'enfants) =0..... €

ou

Réservation des soirées à l'unité:

Jeudi soir: Entrée gratuite (nombre de personnes)

Vendredi soir :

Adhérent ; 20 € X (nombre de personnes) = €

Non Adhérent ; 35 € X (nombre de personnes) = €

(Repas + Soirée DJ EDDY)

Samedi soir :

Adhérent ; 20 € X (nombre de personnes) = €

Non Adhérent ; 35 € X (nombre de personnes) = €

Bulletin à compléter et à envoyer avec le chèque de règlement à :

SCOOTER LAMBRETTA CLUB de FRANCE

136 Avenue du Général Leclerc 94100 SAINT-MAUR-des-FOSSES

Tél : (0033) 06.82.80.10.81- Web : www.lambretta-france.com

Mail : contact.club@lambretta-france.com